



Paris, le 29 avril 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Organisation du concours Un des Meilleurs Apprentis de France Barmen

**La Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France s'associe à l'Association des Barmen de France et à l'Association des Professeurs Enseignants en Bar pour l'organisation du concours Un des Meilleurs Apprentis de France Barmen à compter de la session 2021.**

Pour la première fois, le concours MAF Barman sera élaboré par une organisation tripartite composée de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF), de l'Association des Barmen de France (ABF) et de l'Association des Professeurs Enseignants en Bar (APEB). La SnMOF a souhaité s'entourer de ces deux organismes professionnels afin d'assurer la parfaite organisation de la finale nationale Bar et d'offrir ainsi aux candidats une épreuve et un sujet correspondant à la réalité du métier, aux attentes des clients et des formateurs.

Pour Jean-François GIRARDIN, Président de la SnMOF, « *Le métier de barman est en pleine évolution, il résonne de plus en plus auprès du grand public et s'adapte constamment aux tendances et aux attentes des clients. En s'associant à l'ABF et à l'APEB nous sommes certains de proposer aux candidats un sujet et une épreuve de qualité, adaptés à leur époque.* »

Pour René DELVINCOURT, Président de l'Association des Barmen de France, « *L'ABF est très fière de contribuer, aux côtés de la SnMOF et de l'APEB, à l'organisation du concours Un des Meilleurs Apprentis de France Barmen. De tout temps, au travers de ces concours, formations ou masterclasses, l'ABF contribue à la transmission des savoirs. Aujourd'hui, elle associe son expérience dans le domaine à celles de la SnMOF et de l'APEB, toutes deux reconnues par nos Pairs. Et c'est dorénavant ensemble que nous accompagnerons les élèves sur leur voie professionnelle et les aiderons à franchir une étape importante.*

*Citation : Il faut donner du temps au temps, Miguel de Cervantès / Romancier espagnol, 1547 – 1616*

Pour Laurent AGAR, Président de l'APEB, « *Nous nous réjouissons de l'existence d'une telle convention. Elle va grandement faciliter le travail des enseignants et formateurs qui organisent les sélections dans leurs centres depuis tant d'années. Le Concours MAF est une véritable rampe de lancement pour nos jeunes, nous sommes ravis qu'une telle collaboration puisse leur donner ce très joli coup de projecteur !* »

Pour la session 2021, 68 candidats sont inscrits au concours. Les épreuves départementales et régionales débiteront dès le mois d'avril. Christophe DAVOINE, MOF 2015 Barman prend la responsabilité du métier. Christophe HUSSON, Amélie BOULANGER et Sophie PICAULT, tous professeurs de Bar sont en charge du sujet.

**Jean-François GIRARDIN**

Président national  
Société des Meilleurs Ouvriers de France

**René DELVINCOURT**

**Président national**  
Association des Barmen de France

**Laurent AGAR**

Président  
Association des Professeurs  
Enseignants du Bar

**Contacts Presse :**

**SnMOF**

**Juliette BEBIN** – Responsable Communication

[communication@mof.fr](mailto:communication@mof.fr) – 01 58 51 42 99

16, rue Saint-Nicolas – 75012 PARIS

[www.meilleursouvriersdefrance.info](http://www.meilleursouvriersdefrance.info)

**ABF**

Agence ALCHIMIA COMMUNICATION : 01 44 70 12 33

Alexandrine CLAIN – Consultante Digital

[al@alchimia-communication.fr](mailto:al@alchimia-communication.fr) - 06 03 49 71 98

Anissa M'SADDAK – Consultante Digital

[am@alchimia-communication.fr](mailto:am@alchimia-communication.fr) – 06 58 71 46 15

<http://www.alchimia-communication.fr/>